



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bâtiments

Question écrite n° 57561

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la désapprobation exprimée par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Moselle face au projet de désengagement financier de l'Etat concernant les travaux de mise aux normes des bâtiments d'élevage. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a notifié à la Commission européenne les projets de décret et d'arrêté révisant le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA). L'Etat ne se désengage pas du financement, puisque 300 millions de francs seront consacrés chaque année sur le budget de l'Etat à ce programme comme précédemment. En outre, il convient de rappeler que l'Etat honorera ses engagements relatifs aux contrats de plan Etat-région.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57561

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 724

Réponse publiée le : 7 mai 2001, page 2693